

FICHE SANITAIRE

IFAS / AP
IFSI
PUERICULTRICE
IFMK
IFPP

NOM PRENOM

Date de naissance

A faire remplir par le médecin traitant

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

(Code de la santé publique : Articles R.3112-1, R.3112-2 et L.3111-4 et Arrêté du 2 août 2013 – bulletin officiel, Décret du 1er mars 2019 (BCG ne sera plus exigé lors de la formation ou de l'embauche dès le 1er avril 2019).

TYPES DE VACCINATIONS		NOM VACCIN	DATES	CACHET SIGNATURE
TUBERTEST (obligatoire) (de moins de 6 mois au jour de la rentrée)	Lecture (en mm ob	ligatoire)		
DIPHTERIE - TETANOS - POLIO	rappel à 6 ans	:	:	
COQUELUCHE	rappel à 11-13 ans	:	:	
(obligatoire)	rappel à 25 ans	:	:	
HEPATITE VIRALE B	1ère injection	:	:	
(3 injections obligatoires)	2 ^{ème} injection	:	:	
M0 – M1 – M6	3 ^{ème} injection	:	:	
PAS DE SCHEMA ACCELERE				
Sérologie OBLIGATOIRE : Ac anti HBs Ac anti HBc et Ag HBs	date	:		
2 mois après la 3 ^{ème} injection	Ac anti HBs	Ac anti HBc	Ag HBs	
ROUGEOLE-OREILLONS-RUBEOLE	1ère injection			
(2 doses si naissance après 1980 sinon au moins 1 injection) (recommandé)	: 2ème injection :			

(recommandé)							
CADRE RESERVE AU MEDECIN AGREE							
Je, soussignée, Docteur	médecin agréée,						
atteste que l'étudiant(e) susnommé(e) ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique,							
actuellement , à l 'exercice de la profession.							
DATE	SIGNATURE et CACHET						